



## AVIS PUBLIC

### Entrée en vigueur du règlement numéro 334-20

Avis public est donné par la soussignée que le *Règlement numéro 334-20, décrétant une dépense de 1 805 440\$ et un emprunt de 1 705 440\$ pour des travaux de réaménagement de la rue Saint-Germain incluant des travaux connexes et l'appropriation du fonds général d'un montant de 100 000\$, adopté le 4 février 2020 par le conseil de la Municipalité de Saint-Hugues, est entré en vigueur le 12 mars 2020, le jour de l'approbation par le sous-ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.*

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance dudit règlement au 171, rue Saint-Germain à Saint-Hugues, aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Hugues, ce 15 juillet 2020.

Carole Thibeault  
Directrice générale et secrétaire-trésorière